

**Communauté de
Communes des Trois Forêts**

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril, à 18h00, les Membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Trois Forêts, se sont réunis dans la salle des fêtes de Giey-sur-Aujon sur convocation régulière de Marie-Claude LAVOCAT, Présidente de la CC3F.

❖ Désignation du secrétaire de séance : Yvette ROSSIGNEUX → à l'unanimité 28

Arrivée 1 Conseiller Communautaire

❖ Approbation PV conseil communautaire 18/03/2019 → à l'unanimité 29

❖ Décisions de la Présidente → à l'unanimité 29

❖ DIA prise(s) par la Présidente - aucune préemption → à l'unanimité 29

Arrivée 1 Conseiller Communautaire

❖ Décisions budgétaires :

Maintien pour 2019 des taux des taxes de 2018 et maintien du FPIC CC3F à 90 000 € → à l'unanimité 30

T Habitation : 3.14 %

T Foncier Bâti : 2.87 %

T Foncier NON Bati : 3.88 %

Cotis. Foncière Entreprises : 2.87 %

❖ SPANC - Approbation budget primitif 2019 → à l'unanimité 30

❖ Service OM - Approbation budget primitif 2019 → à l'unanimité 30

❖ GEMAPI - Approbation budget primitif 2019 → à l'unanimité 30

❖ ZAE - Approbation budget primitif 2019 → à l'unanimité 30

❖ CC3F- Approbation budget primitif 2019 → à l'unanimité 30

❖ GEMAPI: Validation du groupement de commande pour l'étude du fonctionnement hydromorphologique de La Renne sur l'ensemble de son bassin versant et lancement de la consultation de cette première étude, avec la Com d'Agglo de Chaumont → à l'unanimité 30

❖ Admission en non valeur – ordures ménagères ☒ 123.25 € → à l'unanimité 30

❖ Personnel : Office de Tourisme – Création de postes → à l'unanimité 30

- Création d'un poste de médiateur culturel à temps plein à compter du 02/05/2019.

- Contractualisation d'un PEC (Parcours Emploi Compétences), pour la saison touristique.

Incluant la modification de la convention de partenariat.

A voter lors du prochain conseil communautaire :

→ Répartition et recomposition des sièges dans le conseil communautaire à compter du renouvellement de 2020, selon les règles

→ Demande de la Commune d'Orges de l'acquisition par la CC3F d'un système mobile d'accessibilité. Demande d'inscription à l'ordre du jour reçue trop tardivement pour être votée de façon formelle à ce conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 20h00 et invite l'assemblée à partager le pot de l'amitié.

La Présidente,

Mme Marie-Claude LAVOCAT.